

Sur motion de Mr. *Berthelot*, secondé par Mr. *Taschereau*,

ORDONNE', que le dit ordre du jour soit remis au 21 du courant.

RESOLU, que cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, Samedi, le 21 du courant, pour considérer ultérieurement le dit *Bill* et le dit Rapport.

Lu l'ordre du jour pour que cette Chambre se forme en Comité de toute la Chambre, sur le *Bill* pour amender certaine partie d'un Acte passé dans la 40me année du Règne de Sa Majesté, Chapitre 8, intitulé, " Acte pour empêcher de donner refuge aux Matelots qui déserterent, " pour abroger certaines parties d'un Acte ou Ordonnance y mentionné, et pour d'autres objets."

Sur motion de Mr. *J. Cuthbert*, secondé par Mr. *Lees*,

ORDONNE', que le dit ordre du jour soit déchargé.

RESOLU, que le dit *Bill* soit référé à un Comité de cinq membres, dont trois formeront un *Quorum*, avec pouvoir d'envoyer quérir des personnes, papiers et registres, et qu'il s'assemble demain au matin dans une des Chambres de Comité.

ORDONNE' que Mr. *J. Cuthbert*, Mr. *Le Juge De Bonne*, Mr. *Vigé*, Mr. *Bell* et Mr. *Rofs Cuthbert* composent le dit Comité.

Alors, sur motion de Mr. *Le Juge De Bonne*, secondé par Mr. *Berthelot*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 11e. Fevrier, 1801.

MR. *Lester* du Comité auquel il avoit été référé de préparer et faire rapport d'un *Bill*, conformément aux Résolutions de cette Chambre, de Samedi dernier, a fait rapport que le Comité avoit préparé un *Bill*